

À surveiller



Évaluation du capital naturel – Vous y pensez?

Ce qui était autrefois une inconnue pour la plupart des CPA et un sujet de curiosité pour les autres pourrait bientôt devenir une pratique courante en comptabilité.

En 2022, l'International Public Sector Accounting Standards Board (IPSASB) a publié un [document de consultation sur les ressources naturelles](#) afin d'élaborer des indications pour la comptabilisation, la mesure et la présentation des ressources naturelles par les entités du secteur public. Parallèlement, un consortium regroupant plus de 70 organisations de partout au Canada et dirigé par le Centre Intact d'adaptation au climat, KPMG et l'Initiative des actifs naturels municipaux a lancé au Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) un appel à la comptabilisation des actifs naturels. Son objectif est de « refléter la valeur monétaire des actifs naturels au Canada, notamment les avantages découlant de la séquestration et du stockage du carbone, de la protection contre les inondations et de la biodiversité » [TRADUCTION] ([Eyquem, J., et autres, 2022](#)).

Cette tendance ne s'observe pas uniquement dans le secteur public. En 2022, le Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité (International Sustainability Standards Board - ISSB) a publié deux *exposés-sondages* : *IFRS S1 Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité (IFRS S1)* et *IFRS S2 Informations à fournir en lien avec les changements climatiques (IFRS S2)*. On souligne dans le premier que « les possibilités et risques liés à la durabilité découlent de la dépendance de l'entité envers des ressources et de son impact sur des ressources » et que si le modèle économique de l'entité dépend d'une ressource naturelle, comme l'eau, « il est probable qu'elle soit touchée par les variations de qualité, de disponibilité et de prix de cette ressource ». L'exposé-sondage *IFRS S2* a suscité des commentaires intéressants sur l'importance du rapport entre le climat et la nature, notamment la biodiversité, la déforestation et l'eau, et vise à améliorer la norme d'information relative aux changements climatiques en ce qui concerne la résilience.

Enfin, au cours de la Conférence des Nations Unies sur la biodiversité (COP15) qui s'est tenue à Montréal en décembre 2022, l'ISSB a annoncé qu'il recueillera des commentaires au sujet d'un éventuel projet de recherche sur la biodiversité et les écosystèmes (IFRS Foundation, 2022), qui tirerait parti des initiatives menées par des intervenants du marché comme le Groupe de travail sur l'information financière relative à la nature (Taskforce on Nature-related Financial Disclosures – TNFD), Capitals Coalition et d'autres cadres d'information sur la nature.

Devant une telle convergence d'efforts pour que la nature soit prise en considération dans les bilans et les rapports sur la performance, il est important que les CPA s'informent des approches et méthodes utilisées pour attribuer une valeur économique aux nombreux avantages que les ressources naturelles, les actifs naturels, les infrastructures naturelles, la biodiversité et les écosystèmes procurent à la société, à l'économie et à l'environnement.

Le présent article vise à aider les CPA à préparer l'avenir.

Terminologie employée sur le terrain

Les termes et les organisations que les CPA doivent connaître sont nombreux dans ce domaine. Même s'il peut être difficile de faire la distinction entre certains termes, nous présentons ci-après quelques définitions communes.

- **Actifs naturels** : Stocks de ressources naturelles et d'écosystèmes, comme les terres humides, les rivières, les lacs, les forêts, les champs, les marais côtiers, les dunes et les sols (Eyquem, J., et autres, 2022).
- **Biens et services écosystémiques** : Les biens écosystémiques comprennent tous les produits et matériaux tangibles découlant de l'environnement naturel, comme les aliments, l'eau, les fibres et les ingrédients pharmaceutiques. Les services écosystémiques sont les conditions et les processus par lesquels les écosystèmes naturels assurent un ensemble d'avantages directs ou indirects pour la population (CCME, 2021).
- **Biodiversité** : Variabilité des organismes vivants de toute origine, y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie (CCME, 2021). La biodiversité fait partie intégrante du capital naturel.
- **Capital naturel** : Souvent utilisé de manière interchangeable avec le terme *ressources naturelles*, le capital naturel est un autre terme qui désigne les réserves de ressources physiques et biologiques renouvelables et non renouvelables (p. ex., l'air, l'eau, les sols, les minéraux, la biodiversité, les espèces végétales et animales, etc.) qui se combinent pour donner plusieurs avantages à la population (CCME, 2021).
- **Capitals Coalition** : Collaboration mondiale entre plus de 400 organisations qui représentent notamment des groupes d'intervenants provenant du secteur public et des milieux des affaires, de la finance et des sciences, et qui se sont donné pour mission

d'élaborer des cadres décisionnels permettant d'identifier, de mesurer et d'évaluer la dépendance des organisations au capital naturel, au capital sociétal et au capital humain ([Capitals Coalition, sans date](#)).

- **Écosystème** : Complexe dynamique de communautés de plantes, d'animaux et de microorganismes ainsi que de l'environnement non vivant qui interagissent en tant qu'unité fonctionnelle ([CCME, 2021](#)).
- **Groupe de travail sur l'information financière relative à la nature (Taskforce on Nature-related Financial Disclosures – TNFD)** : Groupe de travail international, financé par les Nations Unies, des administrations publiques et des fondations philanthropiques, qui compte 40 membres représentant des institutions financières, des entreprises et des fournisseurs de services au marché de partout dans le monde. Il a pour mission d'élaborer un cadre d'information et de gestion des risques à l'intention des organisations qui souhaitent déclarer les risques liés à la nature et les mesures qu'elles prennent ([TNFD, sans date](#)).
- **Infrastructure naturelle** : Utilisation d'éléments préservés, restaurés ou améliorés de végétation, de composantes biologiques, terrestres et hydriques connexes et de leurs processus écologiques naturels, ou d'une combinaison de ces éléments, pour atteindre les résultats visés en matière d'infrastructure ([CCME, 2021](#)). Les infrastructures naturelles comprennent notamment les terres humides artificielles servant à la protection contre les inondations et à la filtration de l'eau, les bassins de rétention des eaux pluviales, les plantations-abris et les pare-feu.
- **Positif pour la nature** : En ce qui concerne la biodiversité, équivalent du concept de carboneutralité associé aux changements climatiques. Ce terme signifie « ne [pas nuire] à la nature et [produire] des résultats positifs dans l'ensemble pour les populations, le climat et la nature » et s'applique aussi aux actions comme « trouver des moyens de tenir compte de la nature dans la planification et la prise de décisions économiques et financières » ([G7, 2021](#); voir aussi [Reuters, 2022](#)).
- **Ressource naturelle** : Ressource qui a) est considérée comme une ressource au sens du Cadre conceptuel de l'IPSASB (« un élément ayant un potentiel de service ou la capacité de générer des avantages économiques »), b) est d'origine naturelle et c) est dans son état naturel ([IPSASB, 2022](#)).

Capital naturel pour les secteurs public et privé

Le capital naturel joue un rôle crucial en aidant les organisations des secteurs public et privé à procurer de la valeur. Il peut s'agir, par exemple, d'une administration municipale qui fournit à ses citoyens un service, comme l'approvisionnement en eau potable en remettant en état les bassins hydrographiques ou la réduction des îlots de chaleur urbaine grâce à la canopée, ou encore d'une entreprise qui finance la résilience d'une collectivité par l'aménagement de terres humides afin de lutter contre les inondations ou de traiter les eaux usées.

Secteur public

Au nord de Vancouver, la Municipalité de Gibsons est, à juste titre, l'un des exemples les plus souvent cités au Canada. Les administrateurs de la municipalité ont posé les jalons de l'intégration des actifs naturels dans la planification financière et la présentation de l'information financière afin d'améliorer la prestation des services municipaux. Cette démarche a consisté notamment à comprendre la valeur des actifs naturels, à en faire une meilleure utilisation et à les entretenir au fil des ans. Par exemple, la nappe d'eau souterraine de la municipalité « emmagasine et filtre l'eau, tout en assurant une alimentation en eau potable si pure qu'elle respecte les normes sanitaires sans traitement chimique » [TRADUCTION], les ruisseaux et les terrains boisés permettent de gérer les eaux pluviales, et la zone intertidale agit comme une digue naturelle ([Municipal Natural Assets Initiative \(MNAI\), sans date](#)).

Parmi ces actifs naturels, les étangs naturels et les étangs artificiels situés dans le parc White Tower ont une valeur estimative de stockage des eaux pluviales de 3,5 millions à 4 millions de dollars pour la municipalité, selon le coût de remplacement ([Eyquem, J., et autres, 2022](#)). La Municipalité de Gibsons a inclus la conception et l'aménagement des étangs du parc White Tower dans son budget quinquennal d'immobilisations et intégré les coûts d'exploitation et d'entretien de ses actifs naturels à son budget de fonctionnement annuel ([MNAI, 2019](#)). Cependant, la direction financière ne peut pas comptabiliser cet actif dans le bilan, malgré la valeur directe que cet actif naturel apporte à la municipalité sous forme de service d'infrastructure ciblé.

L'impossibilité de comptabiliser les actifs naturels dans le bilan peut avoir de nombreuses conséquences. Par exemple, les actifs qui se dégradent avec le temps pourraient devenir un passif non documenté et donner un portrait incomplet de la situation financière annuelle de la municipalité. De plus, la valeur des actifs naturels étant exclue des livres, l'information financière peut donner une image trompeuse de l'apport des actifs au budget municipal et pourrait même nuire à la capacité de la municipalité d'effectuer les emprunts nécessaires pour maintenir ses actifs naturels en bon état ([Eyquem, J., et autres, 2022](#)).

Cela dit, certaines municipalités, animées d'idées plus progressistes, ont trouvé des moyens, selon les normes comptables actuelles, d'informer les utilisateurs de leurs états financiers sur la valeur et l'apport des actifs naturels. C'est le cas de Gibsons, qui a ajouté une note dans les états financiers figurant dans son rapport annuel de 2021, soulignant que « la municipalité a la chance d'avoir de nombreux actifs naturels qui réduisent la nécessité d'aménager les infrastructures dont elle aurait besoin autrement » [TRADUCTION]. La note précise que « la capacité de prestation de services de la municipalité est tributaire de la capacité de ces actifs à résister aux effets des changements climatiques et à continuer de fonctionner adéquatement. Reconnaisant l'importance de cette dépendance, Gibsons a investi dans les actifs naturels afin d'accroître leur résilience aux changements climatiques » [TRADUCTION]. La note est ajoutée à la section « Significant Accounting Policies » sous « Tangible Capital Assets » ([Municipalité de Gibsons, 2021](#)).

Évaluation des infrastructures naturelles dans la Ceinture de verdure en Ontario

En 2019, la Greenbelt Foundation et Anielski Management Inc., en collaboration avec les Offices de protection de la nature de Toronto et de la région, de Hamilton et de Kawartha, ont analysé le potentiel économique de trois projets de remise en état d'actifs naturels dans la zone protégée de deux millions d'acres de la Ceinture de verdure en Ontario.

Zone protégée Saltfleet (Hamilton)

L'Office de protection de la nature de Hamilton a proposé de remettre en état un ruisseau et des milieux humides afin d'atténuer les risques d'inondation de façon à ce que l'eau reste en surface après des orages violents et des ruissellements importants. Le projet de zone protégée Saltfleet offre des avantages connexes, parmi lesquels figurent les possibilités récréatives, la biodiversité, la séquestration de carbone, l'approvisionnement en eau de qualité et la régulation des nutriments. La valeur actualisée nette estimative sur 50 ans de ces avantages se situe entre 24 millions et 44 millions de dollars. Le coût en capital du projet s'est élevé à 15 millions de dollars, ce qui est nettement inférieur aux 28 millions de dollars qu'aurait coûté une solution de remplacement reposant sur des infrastructures grises.

Projet de remise en état des terrains Brock (Toronto et la région)

L'Office de protection de la nature de Toronto et de la région a élaboré un plan de remise en état d'un terrain de 400 hectares situé dans l'ancien site d'enfouissement Brock afin d'offrir un éventail de services aux collectivités environnantes. La valeur actualisée nette estimative sur 50 ans des services écosystémiques créés par la réhabilitation se situe entre 60 millions et 92 millions de dollars, d'après l'avantage récréatif et un ensemble d'avantages connexes découlant de la remise en état des milieux humides, des prés et des forêts (p. ex., la protection contre les inondations et l'érosion, la régulation de l'eau, l'élimination des nutriments, la pollinisation et l'habitat). Compte tenu de sa valeur actualisée nette estimative sur 50 ans et de son coût d'exploitation d'environ 8 millions de dollars, le projet offre un très bon rendement du capital investi.

Projet d'amélioration du lac Scugog (Kawartha)

Dans le but de régler le problème de la sédimentation, de la végétation invasive et de l'eutrophisation du lac Scugog au nord-est de Toronto, l'Office de protection de la nature de Kawartha a établi un plan d'amélioration des écosystèmes du lac et de soutien à l'économie locale qui est largement tributaire du tourisme et des activités récréatives. Même si le plan local avait une valeur actualisée nette sur 50 ans inférieure d'environ 2 millions de dollars au coût prévu, la valeur des services écosystémiques assurés par le bassin hydrographique de 54 000 hectares du lac Scugog était estimée à 220 millions de dollars par année.

Source : *Greenbelt Foundation, (2019)*

Secteur privé

Les entreprises privées profitent elles aussi des infrastructures et des actifs naturels pour accroître l'efficacité de leurs activités et offrir des services à un moindre coût, tout en procurant d'autres avantages connexes sur le plan environnemental et social. Par exemple, Calstone Inc., fabricant ontarien de mobilier en métal, a installé un jardin de pluie et un système de collecte des eaux pluviales à son usine afin de réduire le ruissellement vers le système d'évacuation des eaux de pluie de la ville ([Office de protection de la nature de Toronto et de la région, 2020](#)). L'entreprise a redirigé les tuyaux de descente pluviale du toit vers un système de réservoirs de collecte des eaux de pluie, suivant un aménagement à faible impact, qui sont reliés à quatre bassins d'infiltration aménagés sur le site. Cette solution axée sur des infrastructures naturelles urbaines permet de détourner annuellement 1,8 million de litres d'eaux de pluie du système d'évacuation des eaux de pluie de la ville, les bassins servant également d'aire de loisirs aux employés.

Autre exemple : pour respecter la réglementation de l'Environmental Protection Agency, Dow Chemical devait moderniser ses procédés de traitement des eaux usées à l'une de ses usines pétrochimiques au Texas. Au lieu de construire une autre usine de traitement des eaux usées à un coût estimatif de 40 millions de dollars américains, Dow a approuvé l'aménagement de zones humides artificielles dont le coût de démarrage initial s'élevait à 1,4 million de dollars américains ([Dow, sans date](#)).

Dans une analyse réalisée près de 25 ans après l'aménagement de ses infrastructures naturelles, Dow est d'avis que cette solution lui a permis non seulement d'éviter des coûts initiaux de près de 40 millions de dollars américains, mais aussi de réduire efficacement le pH de ses effluents, à tel point qu'elle n'a plus besoin d'effectuer de traitement chimique, ce qui se traduit par une diminution du coût d'exploitation d'environ 100 000 dollars américains par année ([Dow, sans date](#)).

Au-delà de leur performance visée pour le traitement des eaux usées, les zones humides artificielles de Dow présentent aussi des avantages connexes sur le plan environnemental et social ([Dow, sans date](#)). Par exemple, l'entreprise a diminué sa consommation d'énergie, puisqu'elle n'a pas eu à installer d'éléments d'infrastructure bâtie, comme des pompes, des appareils d'éclairage et des systèmes de chauffage et de climatisation. Les infrastructures naturelles ont également contribué à la résistance à la sécheresse des zones humides en question. Le site abrite maintenant une faune diversifiée, notamment des poissons, des alligators, des ragondins, des ratons laveurs, des lynx roux, des sangliers et des cerfs, ainsi que le plus grand nombre d'oiseaux recensés dans la région, ce qui en fait un arrêt incontournable lors du Recensement des oiseaux de Noël.

Cadres et méthodes d'évaluation du capital naturel

L'estimation de la valeur économique du capital naturel que recèlent les écosystèmes est une pratique de plus en plus répandue au Canada et ailleurs dans le monde. [Mark Anielski et Sara Wilson \(2009\)](#) ont examiné les résultats d'une étude de deux ans qui avait pour but

d'« identifier, inventorier et mesurer la valeur économique totale des nombreux biens et services écologiques fournis par la région boréale du Canada » [TRADUCTION]. Les deux auteurs estiment la valeur non marchande totale des services écosystémiques dans la région boréale à 703 milliards de dollars, ce qui est 13,8 fois plus que la valeur de marché nette de l'extraction du capital naturel de cette région. En milieu urbain, une étude d'évaluation des actifs naturels a été entreprise par la Ville de Calgary en 2021 et a démontré que ses services écosystémiques offraient un éventail d'avantages – dont les loisirs, l'attrait et la qualité de vie, l'habitat, la rétention de l'eau, la réduction de la chaleur urbaine et le stockage du carbone – évalués à quelque 2,5 milliards de dollars par année ([Ville de Calgary, 2021](#)).

Définir les concepts

La plupart des méthodes d'évaluation des infrastructures et des actifs naturels reposent sur la valeur économique totale (VET). La VET englobe la valeur d'utilisation et la valeur de non-utilisation (figure 1). La valeur d'utilisation peut être subdivisée en plusieurs catégories : i) la valeur d'utilisation directe, qui peut être rationnelle ou non rationnelle, ii) la valeur d'utilisation indirecte et iii) la valeur d'utilisation optionnelle, qui représente la valeur découlant de la possibilité d'utiliser l'actif dans l'avenir. La valeur de non-utilisation est moins tangible et peut comprendre i) la valeur d'existence, qui vient du fait de savoir qu'un actif existe, peu importe s'il est utilisé ou non, ii) la valeur altruiste, qui vient du fait de savoir que les autres membres de la présente génération peuvent utiliser l'actif, et iii) la valeur de transmission, qui vient du fait de savoir que les générations futures pourront utiliser l'actif. La VET d'un actif naturel reflète donc plusieurs valeurs, à la fois tangibles et intangibles.

- **Coût d'atténuation** : Estimation du coût des dépenses préventives, telles que les structures de protection contre les inondations en l'absence d'une protection semblable assurée par des milieux humides.
- **Fixation hédonistique des prix** : Estimation de la valeur intrinsèque des actifs naturels fondée sur les comportements observés sur le marché. Il peut s'agir, par exemple, d'une hausse du prix des biens immobiliers qui fait suite à l'amélioration de la beauté des paysages ou des possibilités récréatives qu'offrent les espaces verts en milieu urbain, les milieux humides ou les canopées.
- **Mesure de la valeur des contingences** : Estimation de la valeur des actifs naturels fondée sur une enquête où les répondants font part de leurs préférences dans des scénarios hypothétiques. Par exemple, une enquête peut porter sur la volonté des répondants de payer pour la conservation de la biodiversité.
- **Modélisation du choix** : Utilisation de méthodes expérimentales, comme les expériences de choix et le classement contingent, pour évaluer les préférences des consommateurs dans des scénarios hypothétiques. Des modèles statistiques servent à estimer la valeur des actifs naturels selon les préférences des répondants, qui ont été recueillies lors d'une enquête, et d'autres données expérimentales.
- **Transfert de l'avantage** : Application de la valeur estimative d'un endroit, obtenue au moyen de n'importe quelle méthode, à un autre endroit ayant des caractéristiques similaires.

Source : D'après les études de [Pascual et Muradian \(2010\)](#) et [Pagiola \(1996\)](#)

À l'extrémité des valeurs plus tangibles, la méthode des prix du marché permet d'estimer la valeur d'utilisation directe et rationnelle des actifs naturels; elle est particulièrement efficace pour les ressources physiques et mesurables, comme l'eau, les aliments, les matières premières ou l'énergie. On peut également s'en servir pour estimer la valeur d'utilisation directe et non rationnelle des actifs dans certaines situations, comme les activités récréatives et le tourisme lorsque des droits d'entrée à un site naturel sont exigés. Pour les autres actifs naturels ayant une valeur d'utilisation, notamment les écosystèmes et la biodiversité, il existe plusieurs méthodes d'évaluation, notamment l'estimation du coût de remplacement, du coût évité ou du coût d'atténuation. Le choix de la méthode d'évaluation dépend généralement du type de données disponibles et du coût de mise en œuvre de la méthode.

L'estimation de la valeur de non-utilisation est plus complexe et plus coûteuse. Les méthodes de fixation hédonistique des prix, de mesure de la valeur des contingences et de modélisation du choix font appel à des techniques statistiques et expérimentales diverses, habituellement basées sur les données recueillies par enquête. Une des façons d'estimer la valeur d'un actif naturel consiste à mener une enquête sur la volonté des répondants de payer pour sa conservation et les services qu'il fournit. Le choix de la méthode d'évaluation peut également être tributaire de l'emplacement physique de l'actif. La méthode de transfert de l'avantage n'est pas une méthode d'évaluation en soi, mais consiste à appliquer les valeurs économiques, obtenues au moyen d'une méthode appropriée, d'un actif naturel situé à un endroit, pour lequel il existe des données, à un actif comparable dans un autre endroit, pour lequel il n'existe pas de données.

Le rôle des CPA

À l'aide de méthodes d'évaluation diverses et de lignes directrices sur l'information relative à la nature, les CPA peuvent aider les organisations des secteurs public et privé dans leurs efforts de planification et de présentation de l'information. On ne peut gérer que ce que l'on peut déclarer. Ce qui s'évalue se fait. Les CPA peuvent préparer le dossier justifiant l'utilisation des actifs naturels pour assurer une prestation à la fois efficace et économique de services qui non seulement améliorent la résilience des collectivités et des entreprises, mais ont aussi des effets positifs sur la nature et l'environnement.

La nature figure en tête de liste des priorités des autorités de réglementation et des normalisateurs. Ce n'est qu'une question de temps avant que la présentation de l'information sur les écosystèmes, la biodiversité et d'autres actifs naturels ne devienne une activité courante dans les secteurs public et privé. La question n'est pas de savoir si elle le deviendra, mais quand. Le moment est venu pour les CPA d'apprendre à évaluer et à comptabiliser la nature. Nous présentons ci-après cinq questions essentielles que les CPA doivent se poser pour mieux aider leur organisation ou celle de leurs clients à tirer parti du potentiel du capital naturel.

1. ***Dans quelle mesure l'organisation dépend-elle, directement ou indirectement, des actifs naturels pour atteindre ses objectifs et procurer de la valeur?*** Par exemple, la détérioration des actifs naturels a-t-elle une incidence sur les chaînes de valeur et d'approvisionnement de l'organisation?
2. ***Les actifs naturels existants ou les infrastructures naturelles nouvellement bâties peuvent-ils aider l'organisation à atteindre ses objectifs et à procurer de la valeur d'une manière qui soit plus efficace, économique et durable?***
3. ***Avez-vous envisagé tous les avantages connexes potentiels sur le plan environnemental, social et économique des infrastructures et des actifs naturels?*** La « superposition » des avantages permet de préparer un dossier de décision complet et bien étayé, et peut contribuer à améliorer la résilience et à réduire les émissions de carbone.
4. ***Dans quelle mesure la gestion des risques d'entreprise et la planification de la continuité des activités de l'organisation sont-elles rigoureuses?*** Les risques physiques, de transition et d'atteinte à la réputation que présentent les changements climatiques peuvent être considérables pour l'organisation. Les infrastructures et les actifs naturels peuvent grandement contribuer à l'amélioration de la résilience des entreprises et des collectivités.
5. ***Vous tenez-vous au courant des faits nouveaux touchant la réglementation liée à l'intégration des actifs naturels dans la présentation de l'information financière?*** Les CPA qui se tiennent au courant des normes, des lignes directrices et des cadres d'information auront une longueur d'avance. Parmi ces normes, lignes directrices et cadres, citons les normes et lignes directrices futures ou potentielles de l'ISSB, de l'IPSASB et d'autres organismes de réglementation, ainsi que les initiatives d'application volontaire en matière d'information, comme le TNFD ou Capitals Coalition, qui ouvrent la voie à des normes et lignes directrices.

Ressources supplémentaires

IFRS S1 [en projet] Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité

IFRS S2 [en projet] Informations à fournir en lien avec les changements climatiques

Document de consultation de l'IPSASB sur les ressources naturelles

Natural Capital Protocol – Capitals Coalition (en anglais)

Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (en anglais)

Remerciements

CPA Canada tient à souligner l'apport de Darren Swanson, Todd Scaletta et Paul Kalyta à l'élaboration de ce document.

Bibliographie

Anielski, M. et Wilson, S. (2009). *Counting Canada's Natural Capital: Assessing the Real Value of Canada's Boreal Ecosystems*.

Capitals Coalition (sans date). *The Coalition*.

Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME) (2021). *Natural Infrastructure Framework: Key Concepts, Definitions and Terms*.

Dow (sans date). *Seadrift Constructed Wetlands: An Engineered Natural Technology Project*.

Eyquem, J., et autres (octobre 2022). *Getting Nature on the Balance Sheet: Recognizing the Financial Value Provided by Natural Assets in a Changing Climate*.

G7 (2021.) *G7 2030 Nature Compact*.

Greenbelt Foundation (décembre 2019). *Investing in the Future: The Economic Case for Natural Infrastructure in Ontario*.

Groupe de travail de l'Étude sur l'importance de la nature pour les Canadiens (2017). *Boîte à outils des services écosystémiques*.

IFRS (mars 2022). *IFRS S1 [en projet] Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité*.

IFRS (mars 2022). *IFRS S2 [en projet] Informations à fournir en lien avec les changements climatiques*.

IFRS Foundation (décembre 2022). *ISSB Update December 2022*.

International Public Sector Accounting Standards Board (IPSASB) (mai 2022). *Document de consultation sur les ressources naturelles*.

Municipal Natural Assets Initiative (juin 2019). *Advancing Municipal Natural Asset Management Through Financial Planning and Reporting: Learning from the Town of Gibsons' Experience*.

Municipal Natural Assets Initiative (sans date). *Town of Gibsons, British Columbia*.

Municipalité de Gibsons (2021). *2021 Annual Report*.

Office de protection de la nature de Toronto et de la région (2020). *The Business Case for Natural Infrastructure: How corporations can invest in nature for climate resilience*.

Pagiola, S. (juillet 1996). *Economic analysis of investments in cultural heritage: Insights from environmental economics*.

Pascual, U. et Muradian, R. (mars 2010). *The economics of valuing ecosystem services and biodiversity*.

Reuters (novembre 2022). *Explainer: What is 'nature positive'? Biodiversity's answer to net zero*.

Ville de Calgary (novembre 2021). *Valuation of Natural Assets Analysis Summary*.

Wilson, S. (novembre 2010). *Natural Capital in BC's Lower Mainland: Valuing the benefits from nature*.

AVERTISSEMENT

La présente publication, préparée par Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada), fournit des indications ne faisant pas autorité. CPA Canada et les auteurs déclinent toute responsabilité ou obligation pouvant découler, directement ou indirectement, de l'utilisation ou de l'application de cette publication.

© 2023 Comptables professionnels agréés du Canada

Tous droits réservés. Cette publication est protégée par des droits d'auteur et ne peut être reproduite, stockée dans un système de recherche documentaire ou transmise de quelque manière que ce soit (électroniquement, mécaniquement, par photocopie, enregistrement ou toute autre méthode) sans autorisation écrite préalable.

Pour obtenir des renseignements concernant l'obtention de cette autorisation, veuillez écrire à permissions@cpacanada.ca.